



Commune de Seilhac
► **BULLETIN D'INFORMATION**
Janvier / Février 2012



>> Un nouveau bâtiment pour la micro-crèche Pom d'Api et le Relais Assistantes Maternelles

Situé en plein cœur de Seilhac, dans le secteur de l'église, ce futur bâtiment va contribuer au maillage du territoire et favoriser le travail en réseau des acteurs : en accueillant d'une part la micro-crèche et d'autre part l'espace Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) pour l'accueil de la petite enfance, cet équipement sera un atout supplémentaire pour l'accueil de la petite enfance.

Dès 2011, après avoir inauguré le premier projet au sein des locaux actuels, pour faire face aux demandes et aux normes, les élus municipaux, à travers la très active commission petite enfance, avaient travaillé sur un nouveau projet de bâtiment, repris ensuite par Tulle Agglo' dans le cadre du transfert de la compétence petite enfance.



Le projet final a vu le jour il y a quelques semaines et les fondations sont sur le point d'être coulées ! Le montant des travaux, ingénierie et mobilier s'élève à 344 894€ HT. La commune ne participe pas financièrement à l'opération.

Ce projet, compte tenu de son ampleur, est réalisable grâce aux 70% de financement réparti entre la Caisse d'Allocations Familiales, le Conseil Général et l'Europe soit un montant de 241 426€. L'autofinancement à la charge de Tulle Agglo s'élève à 103 468 €.

Le nouveau bâtiment, pensé en concertation avec les professionnels de la petite enfance et les élus communaux, proposera dans ses 160m² des espaces permettant d'accueillir dans les meilleures conditions possibles les enfants, les parents, sans oublier les agents communautaires.

Avec une capacité d'accueil de 10 enfants sur le même temps, la micro-crèche répondra donc aux nombreuses demandes des parents. Pour information, 23 contrats réguliers et occasionnels sont en cours avec un taux d'accueil dans la structure actuelle, parmi les plus importants de la Corrèze.

En parallèle, le bâtiment est destiné à accueillir les ateliers du relais d'assistantes maternelles dans 50m² d'espaces d'activités avec une fréquence d'un jour par mois. A terme, les élus communautaires envisagent une extension de ce service (2 à 3 fois par mois).

Un grand bravo à tous les intervenants de ce projet, élus, administratifs, entreprises, projet qui augmentera encore l'attrait de notre commune.

>> Un Arbre de la Laïcité planté à l'Accueil de Loisirs

La Municipalité, sensible aux questions laïques, a accepté lors d'un Conseil Municipal la demande de Georges Mazeaud, élu, de planter dans notre commune un arbre pour symboliser la laïcité. Ce mercredi 6 février 2013, un prunus maackii fut donc planté dans le parc de l'Accueil de Loisirs.

Georges Mazeaud a rappelé que cette loi, présentée par Aristide Briand, fut votée le 9 décembre 1905, loi dite d'apaisement. En effet, la laïcité en France s'est mise progressivement en place pour permettre à la République d'être « indivisible, laïque, démocratique et sociale ». Cette dernière nous a donné les outils du vivre ensemble, sachons les préserver.

Pour conclure, cet arbre manifestera notre attachement à la loi de 1905, à la laïcité qui demeure une valeur universelle de paix entre les peuples.



Commune de Seilhac
► **BULLETIN D'INFORMATION**
Mars / Avril 2013



>> Après-midi récréatif des aînés : encore une réussite

Alors que la neige et le verglas dictaient leur loi sur les routes corréziennes, près d'une centaine de personnes s'est retrouvée pour le traditionnel après-midi récréatif des aînés à la maison des associations. Petits fours, gâteaux, pâtisserie et bien entendu galette des rois ont été distribués par les élus et les agents aux convives comblés par la musique et le chant inimitables de Mathieu Martinie. Valse, tango, bourrée, tout un répertoire repris qui a su motiver la plupart des présents qui se sont laissés aller à quelques pas de danse bien inspirés pendant que Monsieur le Maire et ses adjoints faisaient le tour des tables à la rencontre des administrés. Toujours soucieux de répondre aux attentes de sa population, il en a profité pour noter les demandes en espérant pouvoir toutes les satisfaire dans l'avenir.

>> Accueil des nouveaux arrivants

Lors de la traditionnelle cérémonie des vœux, l'équipe municipale a invité les nouveaux arrivants à un pot de bienvenue. M. le Maire, accompagné de ses conseillers, s'est déclaré ravi d'accueillir de nouvelles personnes sur la commune. Il leur a ensuite distribué le livret d'accueil en reprenant quelques points importants. Puis, ils ont pu profiter de l'ambiance chaleureuse et nouer de premiers contacts utiles à leur intégration. Officiels locaux, représentants de notre commune (artisans, membres d'associations, professeurs, etc.) ont sû se rendre disponibles. Une manifestation que la municipalité réitérera sans hésitation.



>> Nouveau commerçant : bienvenue

Ô temps des Bijoux, Mr Teddy LASCoux, 19 avenue Nationale à Seilhac tél: 05.44.40.63.34

>> des cours d'espagnol tous les lundis dispensés par Mme Andurand, professeur, à compter du 25 mars, salle pissevache (mairie), organisés par l'AVF. tél 06.09.73.35.13



AGENDA

Vous voulez faire figurer vos informations dans cette rubrique, ou sur le site internet de la commune : contactez-nous à la mairie ou par mail : communication@ville-seilhac.com

>> Vendredi 29 mars

soirée jeux organisée par l'association t'as d'beaux jeux, salle des associations, dès 20h
Rens : Laurent Benoit au 05.55.21.69.82

>> Samedi 6 et dimanche 7 avril

foire aux vins organisée par le comité des fêtes
Rens : 05.55.29.00.59 ou 06.32.15.83.13

>> Vendredi 12 avril

soirée jeux organisée par l'association t'as d'beaux jeux, salle des associations, dès 20h
Rens : Laurent Benoit au 05.55.21.69.82

>> Samedi 13 avril

défilé de mode organisée par l'association des commerçants, à la Maison des Associations.
Rens : 05.55.27.08.65 ou 05.55.27.94.85

>> Samedi 27 avril

soirée théâtre organisée par le comité des fêtes, salle des associations. Rens : 05.55.29.00.59 ou 06.32.15.83.13

>> Vendredi 3 mai

don du sang, salle des associations de 16h à 19h, fédération française pour le don de sang bénévole tél 06.81.64.79.23

>> Samedi 11 mai

soirée bavaroise organisée par le comité de jumelage du canton de Seilhac-Hilpoltstein à la Maison des Associations. Rens. 05.55.27.02.26

Commune de Seilhac/Bulletin d'information mars/avril 2013.
Mairie de Seilhac - 4 av Jean Vinatier - 19700 Seilhac - tél 05 55 27 05 26. accueil@ville-seilhac.com
Directeur de la publication : Marc Giraudin. Rédaction : commission communication et services de la mairie. Réalisation : Nathalie Besançon. Graphisme : Bicom studio Brive. Imprimé sur papier recyclé par l'imprimerie Maugein 19000 Tulle. Photos : DR



Commune de Seilhac
► **BULLETIN D'INFORMATION**
Mars / Avril 2013



EDITO

Des événements totalement inattendus en plein mois de janvier viennent de se produire. A croire que toutes les prévisions sur le réchauffement climatique nous avaient fait oublier qu'en hiver la pluie peut se transformer en une petite chose blanche et terriblement dangereuse : LA NEIGE !!

Mais voilà, votre conseil municipal avait tout prévu et nos agents communaux veillaient. Tous les matins de très bonne heure, ils étaient au travail. Merci de votre réactivité, messieurs. Notre plan neige a très bien fonctionné, si l'on ajoute à cela le civisme exacerbé de certains (ils se reconnaîtront), vous avez eu des routes, des rues et des trottoirs praticables pour tous. Quand une équipe fonctionne bien il faut le signaler, je ne m'en prive pas.

Aujourd'hui, même si cet hiver persiste et joue un peu les prolongations, le printemps tant attendu pointe parfois le bout de son nez, et avec lui, de nouvelles perspectives pour notre commune.

Un projet de longue date va voir le jour prochainement : la construction du bâtiment de la micro crèche (équipement prévu dans notre programme électoral). Cette structure, pour laquelle vos élus se sont battus et ont travaillé en collaboration avec TULLE AGGLO et les professionnels de la petite enfance, ne coûtera pas un centime à la commune. Par ailleurs son emplacement a été vendu à l'agglomération pour que les titres de propriété soient bien déterminés. Quand nous parlons de gestion rigoureuse, nous allons au fond des choses.

D'autres projets et travaux nous attendent, vous en serez bien sûr informés, dans les prochains bulletins.

le Maire, MARC GÉRAUDIE

Associations, commerçants, habitants ont pu découvrir tout le potentiel de ce site. Seilhac, bourg structurant dont l'attrait touristique n'est plus à démontrer, ne pouvait se passer plus longtemps d'un tel outil de communication.



Les objectifs des élus à travers ce site étaient multiples : habitants à la recherche d'informations quotidiennes sur la commune, ses services et ses entreprises, associations souhaitant mieux faire connaître leurs activités, vacanciers à la recherche d'idées de séjours, citoyens voulant un accès rapide aux comptes-rendus des conseils municipaux, ... tous doivent pouvoir trouver en quelques « clics » toutes les informations utiles.

Une large place est laissée à l'actualité, en espérant qu'elle soit la plus vivante et la plus illustrée possible grâce aux contributions de tous.

Pour la création du site, l'équipe municipale s'est adjoint les services de la société Comevents, basée à Brive, qui a parfaitement su répondre aux attentes, tant sur l'ergonomie, que sur les fonctionnalités. Par ailleurs le site, sécurisé, est conçu pour pouvoir évoluer en fonction des besoins. Le montant du projet a été de 9 490.00 € HT pour la création auquel s'ajoutent 400.00 € de maintenance annuelle.

Tous les articles que vous pourrez lire sur le site sont rédigés par Nathalie Bouyoux qui a désormais parmi ses missions au sein des services administratifs la responsabilité de faire vivre le site au quotidien.

Il reste à chacun d'utiliser le site, de le faire connaître (en utilisant les « boutons » vers des réseaux sociaux par exemple), à chaque association d'envoyer des informations, bref, à faire en sorte que cet outil soit celui de tous ! **En cliquant www.ville-seilhac.com vous contribuerez à faire connaître Seilhac, car, sur la toile, plus un site est visité, plus il est visible !**



CADRE DE VIE

>> Travaux de rénovation et d'entretien sur la voirie

Dans le cadre de son programme d'investissement destiné à la voirie communautaire, Tulle Agglo a entrepris sur le territoire communal la rénovation des routes suivantes :

- rue Goursolat Tramond
- rue des Clos
- les Cabannes de Laporte
- rue du Champ des Alouettes

Le montant de ces rénovations s'est élevé à 170 000€ HT.

Le service voirie de Tulle Agglo a également, dans le cadre des travaux d'entretien, réalisé pour 15 000€ HT de goudronnage partiel sur diverses voies dont la route de l'Étang Neuf, la route de Brudieux, la route du Puy la Graule, la rue Combe Maurette, la route de l'Aiguillon ainsi que la route de la Pierre Bouchère.



>> Hiver 2013 : élus et riverains satisfaits du plan neige

Depuis le début de l'année, nous avons arrêté de compter les jours où la neige a fait son apparition sur notre commune... Le travail des employés communaux varie au fil des mois et des saisons. Mais en ces périodes difficiles, c'est surtout le déneigement qui les a occupés, la semaine mais aussi le weekend.

Le service d'astreinte mis en place par la Municipalité a montré toute son efficacité lors de ces épisodes neigeux. Dès l'aube et en fonction de la météo, l'agent d'astreinte doit prendre toutes les dispositions

nécessaires pour un dégagement rapide des axes routiers. Une fois ses collègues prévenus, le déneigement peut commencer. Dans leur mission de service public, les employés communaux s'affairent à rendre rues et trottoirs bien dégagés afin de rendre les conditions de circulation meilleures et maintenir la continuité des activités du territoire.

Grâce à l'achat d'un tracteur 4X4 et de lames, couplées



au matériel déjà disponible, l'efficacité est au rendez-vous !

La priorité reste le centre bourg qui concentre l'ensemble des services à la population (médecin, écoles,...). Les axes principaux sont traités ensuite selon la hiérarchisation établie préalablement entre les élus et les services techniques.

>> Les travaux du Syndicat Intercommunal d'alimentation en eau potable du Puy des Fourches : réalisations 2012 et programme 2013

> travaux 2012 : renouvellement de canalisations vétustes

Travaux effectués par entreprises :

- Chemin du Bois de l'Arche : 300 m de canalisations et 21 branchements ont été renouvelés.
- Rue Goursolas Tramond : 190 m de canalisations et 8 branchements ont été renouvelés.

Travaux réalisés en régie par les agents du Syndicat :

- Route du village des Fourches (1ère tranche) : 1 350 m de canalisations et 15 branchements ont été renouvelés. 4 nouveaux branchements ont été réalisés.



ZOOM SUR

>> Une convention de portage de livres à domicile a été signée entre la commune et l'instance de gérontologie

Afin de proposer un nouveau service au sein du territoire communautaire, la médiathèque municipale a souhaité développer le portage de livres à domicile. Les aînés, personnes à mobilité réduite, etc., sont une des priorités de la municipalité. Cette initiative, portée conjointement par la Mairie et l'Instance de Gérontologie du canton de Seilhac, doit permettre un accès pour tous à la lecture, à la cinématographie ou encore à l'écoute musicale. Entamée fin 2012, la démarche a déjà rencontré un vif succès sur la commune grâce à un personnel motivé. Aux périodes définies, les employés de l'instance apportent les documents choisis par Lola Pouey Mounou Folch, responsable de la médiathèque, aux bénéficiaires et reviennent les chercher le mois suivant.

L'avantage de ce service est de faire bénéficier de documents de la médiathèque à des personnes qui ont des difficultés de déplacement mais également de créer du lien social et de repérer les problèmes que les personnes peuvent rencontrer.

Aussi, si vous êtes en situation de handicap ou en incapacité de vous rendre à la médiathèque, contactez l'Instance de Gérontologie pour en bénéficier. (tél: 05 55 27 07 41)

>> le mot de l'opposition

«L'article préparé dans un délai limité pour ce bulletin ne répondant pas aux critères de rédaction qui me sont imposés (forme et sans doute fond), je suis sincèrement désolée de renoncer à cette forme de communication qui aurait pu vous apporter un éclairage différent des informations qui vous sont données par la majorité municipale.» Catherine Jan

Précisons :
 Nous avons, dès le lancement de ce bulletin d'information, ouvert les colonnes à la représentante de l'opposition municipale, ce qui constituait une grande première par rapport aux habitudes du passé, nous considérons normal que chaque habitant puisse être représenté et son expression relayée. Les articles nous ont parfois été fournis, parfois aussi plusieurs numéros de suite sont parus sans « mot de l'opposition ». La place attribuée a toujours été à peu près la même, il n'était effectivement pas possible de publier un article ... d'une colonne entière ! **la rédaction**

Le Président,
 Pierre Barlerin

VIE DE LA COMMUNE

>> Un site internet pour SEILHAC
www.ville-seilhac.com

Le 20 novembre dernier, devant un public intéressé et nombreux, M. le Maire a eu le plaisir de présenter dans une ambiance conviviale le nouveau site internet de la commune : www.ville-seilhac.com